REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-DENIS DGAS/ MG / Contrôle de Gestion Organisation

RAPPORT N° 03/1-01 au Conseil Municipal

OBJET

CONTRAT DE VILLE

FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT POUR 2003 AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES ET DES CREDITS ORDINAIRES

(en annulation et remplacement de la Délibération n° 02/7-07 du 16 décembre 2002)

Par Délibération n° 99/7-65 du 14 décembre 1999, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le troisième Contrat de Ville Intercommunal avec l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Sainte-Marie portant sur la période 2000/ 2006.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la part des crédits contractualisés, afin de permettre la mise en œuvre des actions du programme 2000/ 2006 de la Politique de la Ville, en conformité avec les orientations du Contrat de Ville signé entre l'Etat, le Département, la Région et la Commune.

Il convient aujourd'hui, en annulation et remplacement de la Délibération n° 02/7-07 du 16 décembre 2002, de se prononcer sur le programme d'investissement à mettre en œuvre en 2003 dans le cadre du Contrat de Ville, de manière à permettre l'engagement des crédits contractualisés et des crédits ordinaires de la Commune venant en complément des crédits de l'Etat et du conseil Général (le tableau financier récapitulatif de ces actions est joint en annexe).

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser :

- à engager les actions du Contrat de Ville pour 2003 en matière d'investissement ;
- à engager les crédits ordinaires de la Commune, en complément des financements contractualisés;
- à contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département ;
- à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

REQUALA PRÉFECTURE
DE LA REUNION

1 AVR. 2003

ARDRES DE LA IGNICE-218 DU 2 M.D.G. 1962
RELA MA DI DOUBLE DE REPORTE COMMUNES, DES DÉPARTABLES ET DES REPORTE

LE MAIRE René Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

DELIBERATION N° 03/1-01 du Conseil Municipal en séance du vendredi 21 mars 2003

OBJET

CONTRAT DE VILLE

FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT POUR 2003 AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES ET DES CREDITS ORDINAIRES

(en annulation et remplacement de la Délibération n° 02/7-07 du 16 décembre 2002)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Ibrahim DINDAR, 4ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions 1° Prévention, Sécurité et Politique de la Ville, et 2° Finances et Administration Générale;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE (3 abstentions)

ARTICLE 1

Approuve le programme des actions d'investissement au titre des crédits contractualisés du Contrat de Ville pour l'année 2003, dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2

Approuve le programme des crédits contractualisés et crédits ordinaires qui complètent les actions du Contrat de Ville.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2003, à procéder aux inscriptions budgétaires pour les enveloppes contractualisées, non contractualisées, ainsi que pour les crédits ordinaires de la Commune en ce qui concerne les actions d'investissement figurant en annexe.

DELIBERATION N° 03/1-01

ARTICLE 4

Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département

ARTICLE 5

Autorise le Maire à procéder ultérieurement aux inscriptions budgétaires des actions relevant du FIV après examen par le Comité de Pilotage du Contrat de Ville.

ARTICLE 6

Autorise la SEMPRO, concessionnaire dans l'opération «Aménagement place de l'Eglise Prima - 1ère tranche» - secteur Chaudron», à percevoir directement les subventions des autres financeurs.

ARTICLE 7

Autorise la SEDRE, concessionnaire dans les opérations «Amélioration cadre de vie/ Aire de jeux - Boulodrome - les Granites de Bellepierre» - secteur Source/ Bellepierre/ Brûlé et «Aménagement et valorisation de l'espace de convivialité de la Rocade» - secteur Moufia/ Bois-de-Nèfles, à percevoir directement les subventions des autres financeurs.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Saint-Denis, le 2 MAR 2001

LE MAIRE René-Paul VICTORIA

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA REUNION - 1 AVR. 2003

NAPER Y DE LA LUI BY 82-213 DE Y ALEG 1982 RELATIVE AUX EMPTS ET LIBERTÉS DES ELMANDES DES CÉMANTEMENTS ET DES RÉCIONS

MAIRIE DE SAINT-DENIS DGMG DCGO

POLITIQUE DE LA VILLE 2003 - CREDITS CONTRACTUALISES - CREDITS ORDINAIRES ET AUTRES INVESTISSEMENT (en euros)

Crédits Contractualisés Secteur Sainte-Clotilde Total 96 480,00	_		-11-					
Contra		Partenaires financiers	nanciers	Crédits			,	
Total	tualisés	Etat	Dpt	Ordinaires	Total CC+CO	Autres	TOTAL	Observations
	96 480,00	22 120,00	74 360,00	37 180,00	133 660,00	000	133 660,00	
Sécurisation extérieur du LCR PIRANHAS-CASSE-PIERRE								Travaux en régie/ Etat BP 2001
ıartier ettes	22 120,00	11 060,00	11 060,00	5 530,00	27 650,00		27 650,00	Travaux en régie
Rénovation de l'ancienne Maison de Quartier des Deux-Canons 2	22 120,00	11 060,00	11 060,00	5 530,00	27 650,00		27 650,00	
Rénovation des maisons de quartier Rénovation du plateau PARALLELE	21 360,00		21 360,00	10 680,00	32 040,00		32 040,00 33 720,00	32 040,00 Etat 2001:21 360€ 33 720,00 Etat 2001:22 480€
Total 1		102 320,00	27 920,00	32 560,00	162 800,00		162 800,00	
tre Municipal & Club 3éme Age	66 400,00	66 400,00		16 600,00	83 000'00		83 000,00	
Aménagement Place Église-Primat - 1ère tranche	48 000,00	24 000,00	24 000,00	12 000,00	00'000 09		60 000,00	60 000,00 Concession SEMPRO
	7 840,00	3 920,00	3 920,00	1 960,00	00'008 6		00'008 6	
ı	8 000,000	8 000,000	00'0	2 000,00	10 000,00		10 000,00	
/Brûlé Total	168 645,00	92 775,00	75 870,00	96 055,00	264 700,00	28 100,00	292 800,00	
Amélioration cadre de vie/Aire de jeux. Boulodrome – Les Granites de BELLEPIERRE	42 150,00		42 150,00		42 150,00	28 100,00	70 250,00	70 250,00 Concession SEDRE: 28 100€ + BP Etat 2002: 70 250€
e Mairie du BRULE	67 440,00	33 720,00	33 720,00	16 860,00	84 300,00		84 300,00	
Transformation de la salle de squash de BELLEPIERRE en salle 5s des fêtes	59 055,00	59 055,00		79 195,00	138 250,00		138 250,00	
Secteur Domenjod/Bretagne 138	139 105,84	99 720,00	39 385,84	39 894,16	179 000,00	00'0	179 000,00	
Amélioration du CDV - conditions d'accueil							00,0	0,00 Travaux en régie
Fonctionnement de la maison annexe de Domenjod							00'0	0,00 Travaux en regie
Construction d'un local de musique	43 905,84	24 000,00	19 905,84	16 094,16	00'000 09		00'000 09	
Aménagement Espace de Jeux Ilet Quinquina	44 240,00	44 240,00		11 060,00	25 300,00		55 300,00	
Equipement écoles Domenjod/ Ilet Quinquina	12 000,00	12 000,00		3 000,00	15 000,00		15 000,00	
Extension aménagement du collectif 30	38 960,00	19 480,00	19 480,00	9 740,00	48 700,00		48 700,00	

Page 2

MAIRIE DE SAINT-DENIS DGMG DCGO

POLITIQUE DE LA VILLE 2003 - CREDITS CONTRACTUALISES - CREDITS ORDINAIRES ET AUTRES (suite) INVESTISSEMENT (en euros)

					EXERCICE 2003				
TIBEITES	Crédits	Partenaires financiers	financiers	Crédits	Total CC+CO	Aritros	7074/	Oheenvatione	
	Contractualisés	Etat	Dpt	Ordinaires		Sanne	1010	Silone A Jacob	
Secteur Moufia/Bois de Nèfles	454 204,00	227 102,00	227 102,00	72 080,00	526 284,00	59 870,00	586 154,00		
Aménagement de l'équipe Emploi-Insertion				3 680,00	3 680,00	14 720,00	18 400,00	18 400,00 MLN: 14 720€	
Aménagement de la maison de quartier les EGLANTINES	66 400,00	33 200,00	33 200,00	16 600,00	83 000,00		83 000'00		
Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade	180 604,00	90 302,00	90 302,00		180 604,00	45 150,00	225 754,00	225 754,00 Concession: SEDRE/45 150€	
Aménagement et valorisation d'un Espace Délaissé Chemin	47 200,00	23 600,00	23 600,00	11 800,00	29 000,000		59 000,00		
Création Salle Sportive Polyvalente	160 000,00	80 000'00	80 000,00	40 000 00	200 000'00		200 000,00		
Aménagement Maison de quartier Roland Garros	00,00	00,00	00'0	00'0	00,00	00,00	00,00	0,00 Travaux en régie	
Secteur Camélias/Vauban/Montgaillard	53 475,17	32 320,00	21 155,17	35 824,83	89 300,00	276 254,00	365 554,00		
E.E.I. des Camélias						31 254,00	31 254,00	31 254,00 Maître d'ouvrage: MLN/ 31 254€	4€
Réhabilitation Château Morange et abords				-		80 000'00	80 000 00	80 000,00 GPV: 80 000€	
Etude "Baobab"	•					150 000,00	150 000,00	150 000,00 GPV: 150 000€	
Passage piéton entre l'école maternelle et Immeuble SODIAC	21 155,17	11 060,00	10 095,17	6 494,83	27 650,00		27 650,00		
Etude Petit Jardin de la Poste						15 000,00	15 000,00	15 000,00 GPV: 15 000€	
Améliorations du cadre de vie de la voie d'accés piétonne entre les	10 200 00	10 200 00		23 800.00	34 000 00		34 000.00		
2 parcs de logements LTS Cité Framboise 2	20 400 00	44 000 00	44	00000	27 650 00		27 650 00		
Réhabilitation du Case Camélias	W,021 22	nn'non I.I	n) nen'nn	DO,USC C	m'nca /z		2/ 000,UU		T
Secteur La Montagne	45 970,00	24 370,00	21 600,00	23 030,00	00'000 69		00'000 69		
Réalisation d'un boulodrome de proximité							00'0	0,00 Travaux en régie	
Réalisation d'un atelier de réparation de vélo					-		00'0	0,00 Travaux en régie	
Réhabilitation Foyer Rural Chemin des Poinsetias - Etude	18 370,00	7 570,00	10 800,00	8 630,00	27 000,00		27 000,00		
Etude MDQ - Plaine d'Affouches	21 600,00	10 800,00	10 800,00	5 400,00	27 000,00		27 000,00		
Equipement Salle de Sport 15 km	00'000 9	00'000 9		00'000 6	15 000,00		15 000,00		
Secteur Saint-Denis Total	16 280,00	16 280,00	00'0	00'008 8	25 080,00	18 920,00	44 000,00		
Evaluation politique de la Ville (Etude)	16 280,00	16 280,00		8 800,00	25 080,00	18 920,00	44 000,00	44 000,00 Commune de Ste-Marie: 920€	<u></u>
Total crédits contractualisés et ordinaires - Investissement - Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage Mairie	1 104 400,01	617 007,00	487 393,01	345 423,99	1 449 824,00	383 144,00	1 832 968,00		
manie					T				7